



ACCOMPAGNER LE MAINTIEN À DOMICILE DES RETRAITÉS

➔ Parce que rester à domicile le plus longtemps possible est essentiel au bien-être, la MSA propose un accompagnement au maintien à domicile afin de favoriser l'autonomie et la sécurité au quotidien.

Un évaluateur se déplace au domicile de l'adhérent pour réaliser un plan d'aide personnalisé, pouvant inclure, selon les besoins, les aides suivantes :

- **Aide à domicile**
- **Portage de repas**
- **Accès à la téléassistance**
- **Adaptation du logement** - Kit prévention (aide à l'achat de petits équipements : barre d'appui, rehausseur de WC, planche de bain, etc.)
- **Maintien du lien social** (participation aux frais d'activités et de transport vers des actions collectives, etc.)
- **Soutien aux aidants** (prise en charge partielle des frais de répit à domicile)

*Ces aides sont soumises à des conditions de ressources pour définir les modalités de prise en charge et d'attribution.



LE SAVIEZ-VOUS ?



➤ DOM'EVAL

DOM'EVAL est spécialisé dans l'évaluation des besoins des personnes retraitées, en particulier les plus vulnérables. Des entretiens d'évaluation et de prévention sont réalisés au lieu de vie afin de favoriser le maintien à domicile et de préserver l'autonomie des bénéficiaires.

➤ Défi autonomie seniors

Défi Autonomie Seniors a pour objectif d'aider gratuitement les retraités et futurs retraités à préserver leur capital santé et à retarder la perte d'autonomie dès 55 ans, quel que soit le régime de protection sociale. Le dispositif Défi Autonomie Seniors déploie des actions collectives de prévention autour du bien vieillir et de toutes les initiatives visant à préserver l'autonomie des seniors.

En savoir plus



➤ MARPA - Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie

Les résidences autonomie labellisées MARPA offrent un habitat intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD. Elles permettent aux résidents de conserver une vie sociale active et d'accéder, selon leurs besoins, à des services tels que la restauration ou la blanchisserie. Non médicalisées, les MARPA offrent la possibilité de bénéficier, comme à domicile, de services médicaux, d'aide à domicile ou de soins infirmiers, en complément de l'accompagnement assuré par le personnel permanent.

En savoir plus

